



SYNDICAT MIXTE DES EAUX DES MONTS DU LYONNAIS
ET DE LA BASSE VALLEE DU GIER
315 rue des Frênes - 69590 POMEYS

Extrait du registre des délibérations
Bureau Syndical du 30 juin 2025

DELIBERATION N° 2025-024

L'an deux mil vingt-cinq, le 30 juin, le Bureau Syndical étant assemblé en session ordinaire, au siège du Syndicat, après convocation légale du 13 juin 2025.

Nombre de membres :

En exercice : 9

Présents : Bernard CHAVEROT, Jean-Marc GOUTAGNY, Thierry VANEL, Huguette DRID, Eric GONZALEZ, Joseph VOLAY, Bruno BASSON, Michel CHARMET.

Présents : 8

Votants : 8

Excusé : André MOINE

Quorum : 5

Secrétaire de séance : Michel CHARMET

Affichage : 11/07/2025

**Objet: Renouvellement d'un tronçon de câble de télétransmission (4^{ème} tranche) –
Autorisation à Monsieur le Président de signer le marché**

Monsieur le Président rappelle à l'Assemblée la délibération, en date du 3 février 2025, par laquelle le Bureau Syndical décidait d'approuver les travaux de renouvellement d'un tronçon de câble de télétransmission (4^{ème} tranche) et autorisait Monsieur le Président à lancer la consultation des entreprises.

Puis, il présente le rapport d'analyse établi par le bureau d'études SAFEGE et propose de retenir l'offre du groupement FONT TP/EQUANS pour un montant de 248 303,84 € HT

Après avoir pris connaissance du rapport de dépouillement des offres et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- ✓ **AUTORISE** Monsieur le Président à signer le marché de travaux de renouvellement du câble de télétransmission (4^{ème} tranche) avec l'entreprise 248 303,84 € HT ainsi que toutes les pièces s'y rapportant.
- ✓ **DIT** que les crédits nécessaires pour le financement de ces travaux sont inscrits au budget primitif 2025.
- ✓ **SOUMET** au visa de dépôt en Préfecture, la présente délibération.

Fait et délibéré les jour mois épanouie dessus,
Pour copie conforme, Y
Le Président, S
Bernard CHAVEROT Y

Le secrétaire de séance
Michel CHARMET